

Éditorial juin 2008

## Bravo et encore merci !

---

Vous êtes venus nombreuses et nombreux au colloque organisé par le Cabinet Jean-David Guedj & Associés et l'Université de Versailles Saint-Quentin sur le thème de « *La gestion du risque pénal dans l'entreprise, un enjeu d'efficacité économique ?* »

Les débats furent passionnants et passionnés et ont démontré tout l'intérêt et l'acuité de la question d'une bonne gestion du risque pénal dans l'entreprise grâce aux éclairages apportés par les praticiens et les universitaires présents mais également à votre participation active aux débats!

Cependant du risque « pénal » aux risques « juridiques » il n'y a qu'un pas qu'il faut franchir car le législateur comme la jurisprudence évoluent de façon rapide et parfois inattendue nécessitant une vigilance constante !

C'est l'objet des veilles législatives et jurisprudentielles que je vous propose et qui révèlent chaque mois leurs lot de surprises, comme la position prise par la Cour de Cassation sur le caractère manifestement exagéré du paiement des primes d'assurance vie par un souscripteur excluant ainsi le bénéfice du régime fiscal favorable à ce type de placement, comme la faculté nouvellement introduite par le législateur pour le juge civil de relever d'office les dispositions du droit de la consommation au bénéfice des consommateurs!

Alors bonne lecture !

Jean-David GUEDJ